

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE
NARBONNE

DOMAINE : Finances Locales

SOUS-DOMAINE : Décision
Budgétaire

Membres en exercice : 19

Présents : 10

Procurations : 0

Votants : 10

Secrétaire de séance :
Gérard LACOMBE

CONVOCATION EN DATE DU :
5 Décembre 2025

AFFICHAGE EN DATE DU :
5 Décembre 2025

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DÉPÔT EN SOUS
PREFECTURE LE :

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

N° : 2025_32

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude



Séance du Comité syndical du 16 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le seize décembre, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Gérard LACOMBE, membre du Bureau, titulaire
Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire

Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

La Communauté de Communes « La Domitienne » :

Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Olivier HENRY, titulaire

Absents suppléés :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Michel JAMMES, membre du bureau titulaire représenté par Monsieur Guy CLERGUE

Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire, représenté par Monsieur Eric RENVOISE, suppléant

Madame Alexia LENOIR, membre du Bureau, titulaire, représentée par Monsieur Claude LEBESSOU, suppléant.

Objet : Décision Modificative n°2

Monsieur le Président informe que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal. La décision modificative se présente comme suit :

Désignation Dépenses Section d'Investissement		Diminution des crédits	Augmentation des crédits
2315- Opération 341	Travaux de sécurisation de la traversée de Coursan		100 000,00
2031 - Opération 360	Étude remblais VNF	100 000,00	
2031 - Opération 340	Travaux mise en service du Chenal de Coursan - MOE phase travaux		15 000,00
2031 - Opération 363	Etude des Systèmes d'endiguement supplémentaires	15 000,00	
451001 - Opérations sous mandat		12 951,81	
451002 - Opérations sous mandat		4 973,28	
45201 - Opérations sous mandat			12 951,81
45202 - Opérations sous mandat			4 973,28
	Total	132 925,09	132 925,09

Où l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité syndical se prononcent :

POUR : 5 185.44 voix
 CONTRE : 00.00 voix
 ABSENTIONS : 00.00 voix

LE COMITE SYNDICAL**A L'UNANIMITE**

- VALIDE la décision modificative n°2 de Monsieur le Président tant concernant les virements de crédits que leur augmentation comme exposée résumée dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 16 Décembre 2025

**Le Président,
 Xavier BELART**



Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 011-200001238-20251216-202532-DE

Berger
Levrault

